

Portrait peu reluisant de l'Ombudsman par un ancien collaborateur

@rib News, 18/06/2012 LE VRAIE VISAGE RUKARA MOHAMED Par Rufuruguta Henry alias Lepage Rukara Mohamed

« l'actuel Ombudsman du Burundi » avec rang de deuxième Vice-président de la République a été pris la main dans le sac. Le masque est tombé et son vrai visage vient de se révéler aux Burundais depuis le 06 juin 2012. Une enquête pour blanchiment d'argent a été ouverte par les autorités judiciaires belges contre mon ami Rukara. De toute évidence il a perdu ipso facto toute autorité morale ; il ne peut plus valablement continuer son mandat. Rukara Mohamed n'a pas que le rang de deuxième Vice-président de la République, il est également le numéro 2 du parti au pouvoir en sa qualité de Vice-président du Conseil des Sages et devrait vraisemblablement être convoqué de ce poste. Mais est-ce que les Burundais et le monde connaissent qui est réellement Mohamed Rukara ?

QUI EST MOHAMED RUKARA ? Elève paresseux et peu doué, le jeune Mohamed Rukara a échoué sa sixième année primaire en 1967 à l'école primaire officielle de Buyenzi. Dès lors il a commencé une longue traversée du désert en devenant ramasseur de balles de tennis à l'entente sportive de Bujumbura alors que ses parents le croyaient à l'école. Ce moment-là il portait le prénom de Pascal. C'est pendant l'été 1973 qu'il s'est rendu en Arabie Saoudite. 10 ans, il a fréquenté et a obtenu le certificat d'une école coranique moyenne communément appelées « Madrasas ». Pour la petite histoire, Mohamed RUKARA se faisait passer aux yeux des autorités Saoudiennes pour un membre de la famille Royale Burundaise et plus précisément pour le cousin du Prince Louis Rwagasore, héros de l'indépendance Burundi. Cette identité usurpée lui a valu beaucoup de faveurs dont des fonds destinés à la communauté Musulmane du Burundi malheureusement détournés à des fins propres au seul RUKARA. Ancien journaliste à la Radio Nationale Burundaise « section Swahili » et professeur de Swahili à « l'Institut Iscam », rien ne le prédisposait à une carrière politique et surtout pas à la prestigieuse fonction de premier Ombudsman de l'histoire du Burundi, un poste hautement honorable qui ne cadre en rien avec la personne de Rukara Mohamed. Ce cursus de formation tranché avec les qualifications grotesques qu'il a signalées dans son C.V. A ce titre il n'est ni licencié en communication encore moins Docteur en Sciences Sociales. La falsification de ce cursus de formation a été dictée par le souci de répondre à l'imperatif de la loi du 25 janvier 2010 portant organisation et fonctionnement de l'institution de l'Ombudsman. Celle-ci dispose en son article 4 que l'Ombudsman doit être détenteur d'un diplôme universitaire de niveau licence au moins. Autant dire que Mohamed Rukara est à ce niveau coupable de faux et usage de faux en écriture. Il a menti au peuple burundais. Pour ce faire, il ne mérite pas la noble mission de médiateur de la République. Au-delà de ce mensonge grossier la moralité de Mohamed RUKARA est un désastre. Et pourtant, pour cette fonction, c'est un critère primordial. Or notre Ombudsman n'a jamais connu une vie de famille stable : à 57 ans, il vient de se remarier tranquillement dans la plus grande discrétion pour la sixième fois ! Et curieusement il aurait déjà entamé une procédure de divorce avant la fin de la lune de miel. Incapable de s'occuper de sa famille, ses cinq derniers enfants ont préféré venir en Europe pour demander un asile politique. Et dans ses randonnées en Europe, avec ses comptes bancaires garnis, il ne pense pas un seul instant à ses enfants. Ils sont dans le besoin comme tout réfugié alors que le père roule sur de l'or. Comment un homme qui n'a pas ses enfants peut-il aimer le peuple burundais ? Comment peut-il socialement s'occuper des soucis des burundais quand il ne se préoccupe pas de sa propre progéniture ? ? ? Née à Bujumbura en Commune Buyenzi, c'est dans cette circonscription que Rukara Mohamed est cruellement détesté. Les uns lui reprochent de détourner les dons destinés à la communauté musulmane tandis que les autres l'accusent de dépravation de mœurs. Ces pratiques sont également décriées au sein même de l'Institution d'Ombudsman où les faveurs sexuelles constituent un billet d'entrée dans le cercle de collaborateurs. Malheur à celle qui refuse de se donner à ce trafic ! Tout au moins oculaire des errances de RUKARA, j'ai l'obligation de dévoiler cette face monstrueuse cachée plutôt occultée afin d'aider le décideur à prendre sa décision salvatrice pour l'image et l'honneur du Burundi. J'ai vu Rukara depuis l'arrivée au parti Cndd-Fdd ! J'ai vu RUKARA à l'Institution d'Ombudsman en tant que Directeur Département des Droits de l'Homme ! Je le connais ! C'est un homme qui, usant de sa position de privilégié, n'a pas poignardé un ami dans le dos ! Il n'a pas froid aux yeux quand il est question de détruire les foyers !!! Rompus aux croyances occultes, il organise constamment des fêtes d'incantation pour renforcer ses gris-gris fétiches. Une pratique qui aiderait à assoir sa domination et son ascendance fulgurante au CNDD-FDD sans opposition aucune ! Revenons à toutes fins utiles au scandale de blanchiment d'argent qui est devant la justice belge. D'où vient cet argent ? L'aveugle le dira. Mais il n'est pas exclu que Mohamed RUKARA soit maître à bord d'un trafic de drogue. Sa copine de Bruxelles, Madame NOURAH vient d'être écrouée à la maison d'arrêt d'Arras, en France. QUE FAIRE ? Nous osons espérer que la Justice burundaise qui est aujourd'hui en Belgique rentrera au Burundi avec un dossier complet qui doit permettre au Parlement burundais de destituer cet homme qui devient de plus en plus encombrant pour les institutions burundaises. C'est une honte pour notre nation ! Nous apprenons aussi que le Procureur Général burundais serait en route pour la même mission. Il y a urgence ! Car plus le temps passe plus le vrai visage de RUKARA va être dévoilé. Ainsi cette famille de Bujumbura qui vit sous la menace du même homme parce que leur fille de 17 ans a porté plainte contre Rukara à Bruxelles pour une tentative de viol risque gros aussi longtemps que Rukara reste protégé. En définitive RUKARA Mohamed devrait être traduit devant la Justice pour ces nombreux dossiers susmentionnés. Il n'a plus la qualité morale et intellectuelle pour jouer le rôle d'Ombudsman. Par ailleurs il ignore la langue vernaculaire des burundais. Muet devant le peuple burundais comment peut-il assurer la médiation ? Les Burundais et même la Communauté internationale attendent avec un intérêt réel le dénouement de l'affaire Rukara. Le Président de la République Nationale en sa qualité de garant de la Loi portant organisation et fonctionnement de l'Institution d'Ombudsman devra sans tarder se prévaloir des prérogatives que la loi citée lui reconnaît en son article 9.4 pour mettre sur pieds une commission spéciale d'enquête et faire assurer l'intégrité par le fonctionnaire le plus haut gradé. Lepage H. RUFURUGUTA Ex Directeur/Département des Droits de l'Homme Institution d'Ombudsman/Burundi